



Mars 2019

Occupation d'élèves et d'étudiants pendant les vacances scolaires

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Dalheim a l'honneur d'informer les élèves et étudiants habitant sur le territoire de la commune de Dalheim, que la commune engagera des élèves et étudiants pendant les vacances scolaires d'été du 15 juillet au 6 septembre 2019.

L'occupation est réservée:

- aux élèves et étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement et suivant de façon régulière un cycle d'enseignement à horaire plein ou dont l'inscription scolaire a pris fin depuis moins de quatre mois
- aux seuls élèves et étudiants habitant la commune de Dalheim au jour de la signature du contrat et est limitée à 2 semaines par année,
- aux élèves ou étudiants âgés de 18 ans et plus au début des travaux.

Les intéressés seront engagés pour **une** période de travail de deux semaines.

La durée de travail est de 8 heures par jours et 40 heures par semaine.

La rémunération se fera conformément aux dispositions sur le salaire social minimum.

Les périodes de travail sont les suivantes:

période 1: 15.07.2019 – 26.07.2019 inclus

période 2: 29.07.2019 – 09.08.2019 inclus

période 3: 12.08.2019 – 23.08.2019 inclus

période 4: 26.08.2019 – 06.09.2019 inclus

La commune n'acceptera qu'un nombre max. de 2 étudiants par période, ceci pour des raisons d'organisation de travail.

Les intéressés sont priés de remplir le formulaire joint à la présente ou de le télécharger sur notre site internet: www.dalheim.lu et de le renvoyer, signé et muni du certificat de scolarité à l'Administration Communale de Dalheim, à l'attention du collège échevinal, Gemengeplaz, L-5680 Dalheim pour le 18 avril 2019 au plus tard. **Les candidatures incomplètes ou introduites après ce délai ne seront plus prises en considération.**

Un tirage au sort sera effectué en présence des intéressés pour sélectionner les futurs étudiants à engager.

Tous les candidats seront informés dans les meilleurs délais de la suite réservée à leur demande.

Le collège des bourgmestre et échevins

Jos HEISBOURG
bourgmestre

Nic DICKEN
échevin

Luc MANGEN
échevin



OCCUPATION D'ELEVES ET ETUDIANTS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

DEMANDE DE L'ELEVE/ETUDIANT

Je soussigné(e) (nom, prénom) _____
né(e) le _____ à _____
matricule (sécurité sociale) _____
demeurant à (C.P. - localité) _____ (rue et no) _____
téléphone (privé) _____ (GSM) _____
étudiant(e) de l'établissement scolaire _____ classe _____
compte bancaire: IBAN LU _____ auprès: _____
au nom de _____

prends la respectueuse liberté de demander au collège échevinal de bien vouloir m'engager pendant les vacances scolaires d'été 2019 au service technique de la commune de Dalheim.

Je souhaite travailler pendant une de ces périodes :

marquer les périodes souhaitées par ordre de préférence : 1=1choix, 2=2choix, 3=3choix, 4=4choix (des changements ultérieurs n'étant pas possible pour des raisons d'organisation)

- () période 1: 15.07.2019 – 26.07.2019 inclus
() période 2: 29.07.2019 – 09.08.2019 inclus
() période 3: 12.08.2019 – 23.08.2019 inclus
() période 4: 26.08.2019 – 06.09.2019 inclus

AUTORISATION PARENTALE

(élèves/étudiants qui ont moins de 18 ans au jour de la demande)

Je soussigné(e) _____
nom et prénom

demeurant à (localité) _____ (rue et no) _____

père/mère/tuteur du candidat susmentionné, déclare par la présente avoir pris connaissance de la candidature et des conditions y afférentes et donne mon accord pour l'engagement du candidat par l'administration communale de Dalheim.

UN CERTIFICAT DE SCOLARITE EST A JOINDRE OBLIGATOIREMENT!

Dalheim, le _____

Signature(s)